

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 613

Artikel: La femme chinoise dans les siècles passés

Autor: Stiassny, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trop de frais pour que les parents puissent songer à économiser ou même à acheter au comptant. Au cours de mon enquête, j'ai rencontré bien des mères de famille qui m'expliquaient qu'il était difficile d'habiller les enfants sans acheter par acomptes. « Ils utilisent beaucoup, grandissent vite, et la plupart des habits doivent être très à crédit! » Aussi peut-on se réjouir de voir augmenter sans cesse le nombre des partisans des allocations familiales proportionnées aux charges de famille. Les petites sommes mensuelles allouées pourront suffire parfois à équilibrer un budget et éviteront la nécessité de recourir à la vente à tempérament.

d) **Le manque d'épargne.** Au cours de mon enquête, je fus frappée de constater que la cause principale des achats à tempérament était le manque d'épargne, l'incapacité chronique d'en constituer, ou même l'absence complète du désir d'en faire. Pour y remédier, il faudrait permettre à l'individu, quelque modeste que soit son revenu, de placer son argent dans des conditions avantageuses et sûres. Les caisses d'épargne sont très répandues en Suisse, mais leurs clients ne se recrutent pas facilement dans la catégorie de la population qui utilise en général la vente par acomptes.

Or une institution qui fit ses preuves d'une façon éclatante en Angleterre d'abord, puis dans 17 pays d'Europe, 14 pays d'Afrique, 7 pays d'Amérique et 12 pays d'Asie et d'Océanie, semble donner une réponse satisfaisante au problème de l'épargne facilitée aux classes modestes : je veux parler des caisses d'épargne postales. Ouverte plus longtemps

que les banques, plus facilement accessible pour quelqu'un qui a peu de temps, la poste inspire grande confiance. Les garanties qu'elle offre reposent sur des fonds d'Etat. Elle facilite la tâche des petits épargnants, soit au moyen de tire-lignes, soit sous forme de bulletins présentant des cases de timbres de faible valeur acceptés en dépôt. Elle émet des bulletins spéciaux à l'usage des enfants et des soldats et semble répondre parfaitement au rôle particulier que l'épargne devrait jouer pour combattre la vente à tempérament.

e) **Besoin de crédit.** S'il est indispensable de préconiser la vente au comptant, il ne faut se cacher qu'elle est impossible dans certains cas. L'on ne peut exiger d'un ouvrier, par exemple, qu'il renvoie l'achat d'un manteau d'hiver alors que cette acquisition est indispensable, car le printemps sera là avant qu'il ait pu se le procurer, s'il veut épargner la somme nécessaire! L'ouvrier, comme n'importe qui, a besoin de crédit. Il n'en possède ni de personnel ni de réel : aussi, en dernier ressort, recourt-il à la vente à tempérament. C'est un pis-aller, soit, mais la seule possibilité qui lui soit laissée de se procurer le crédit parfois indispensable. Il faut donc chercher un système qui, se substituant à la vente à tempérament, entraîne sa disparition.

On pourrait développer les sociétés de crédit à but philanthropique dont le capital est fourni par des dons et souscriptions et qui exerce un contrôle rigoureux sur l'utilisation des fonds prêtés. Les groupes coopératifs de prévoyance et de crédit mutuel, qui ont fait leurs preuves aux Etats-Unis, s'implantent maintenant chez nous et apportent la solution idéale au problème de l'épargne et du crédit. L'idée de base de ces caisses de crédit mutuel se trouve dans le système des caisses Raffaisien, transplantées en ville. Tout membre sollicitant un crédit doit avoir préalablement apporté au groupe la preuve de son goût pour l'épargne et sa ferme volonté d'améliorer sa position par ce moyen. Le montant du crédit ne dépasse pas les moyens prévisibles de remboursement du débiteur. Bref, les épargnes des uns permettent à d'autres membres de recevoir le crédit sollicité. Aussi les caisses de prévoyance et de crédit mutuel peuvent-elles être considérées comme des instruments d'une utilité sociale et d'une valeur éducative considérables.

f) **Les achats des producteurs.** S'il s'agit ici de personnes qui, bien que ne jouissant pas d'un crédit personnel ou réel, auraient besoin qu'on leur fasse confiance pour qu'elles puissent se procurer un instrument de travail leur permettant de gagner leur vie ou de perfectionner leur mode de travail actuel. Dans ce cas de crédit à la production, la vente à tempérament est compréhensible, car tout objet dont la possession permet à celui qui l'emploie d'augmenter ses capacités de travail productif lui donne par là-même la possi-

bilité de rembourser les acomptes de l'achat à tempérament.

Il faudrait donc conserver ce système sous sa forme légale actuelle (c'est-à-dire avec la réserve de propriété du vendeur sur l'objet) pour les instruments de travail, quitte à supprimer cette même réserve de propriété pour les autres articles. Pour ce faire, il suffirait de modifier l'art. 715 C. C. S. en y ajoutant : « Les présentes dispositions ne s'appliquent qu'à la vente d'instruments de travail ».

Toutes les réformes proposées ci-dessus, toutes les institutions créées en vue de lutter contre la vente à tempérament ne serviraient qu'à peu de choses si l'on n'arrive pas à atteindre les classes profondes de la population qui utilisent ce procédé. Ce qu'il faut, c'est faire comprendre que ce mode de paiement est un mal et présente de graves inconvénients pour ceux qui l'utilisent. Si l'on ne parvient pas à ce résultat, tout effort est d'avance condamné à n'être qu'un palliatif.

Une campagne de propagande, utilisant les moyens variés mis à la disposition de ceux qui veulent répandre leurs idées, devrait être entreprise dans la presse, parmi les travailleurs sociaux et surtout auprès du corps enseignant. Que les jeunes filles aient quelques notions de la gestion du budget familial, que les élèves des écoles primaires et secondaires fassent des problèmes et des compositions sur le thème de la vente à tempérament et de ses dangers, et que l'on enseigne aux jeunes la valeur et l'utilité de l'épargne!

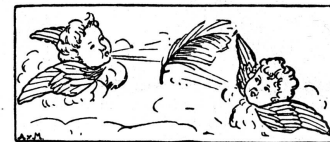
En résumé, la vente à tempérament doit tendre à disparaître de par la volonté d'épargne des acheteurs et par le fait que les vendeurs n'y trouveront plus leur compte. C'est avant tout par l'éducation que ce but sera atteint. Pour une tâche pareille, il ne suffit pas de quelques articles paraissant dans les journaux, d'une ou deux conférences traitant du sujet, d'une action entreprise par un petit groupe de personnes bien intentionnées. Il faut que chacun, dans son milieu, dans la mesure de ses possibilités, lutte contre ce mode d'achat. Cette lutte doit être poursuivie comme une mesure de prévoyance sociale. Si un jour, le résultat est atteint, alors une cause de soucis, d'ennuis, de querelles familiales et de démoralisation sera éliminée, et c'est fort souhaitable. V. D. G.

Le même problème a été traité en allemand par Mlle Hedda Fredenigen, Das Kaufen auf Abzahlung, (Druck und Verlags-Verband Schw. Konsumvereine, Basel Fr. 1.-)

Extension des cultures ou famine ?

Sous ce titre, l'Union Suisse des Coopératives de consommation à Bâle vient d'amorcer une vigoureuse campagne en faveur d'une extension des cultures durant l'été 1942.

Les groupements coopératifs sont prêts en effet à fournir aux paysans de la main-d'œuvre et même des équipes de travail pour défricher et ensencer de grandes étendues de terrain, et éloigner de nous ce spectre de la famine dont un récent article de la National Zeitung n'hésitait pas à annoncer la prochaine apparition ! De plus, une exposition portant également ce titre : Extension des cultures ou famine ? est organisée à Bâle, exposition sur laquelle nous reviendrons ; et une œuvre intéressante, dite Parrainage Co-op, est en voie d'organisation, qui facilitera à la population des montagnes sa lutte souvent si dure pour l'existence. Enfin l'U. S. C. attire l'attention du public sur la nécessité d'intensifier encore nos cultures pour que notre pays soit à même de continuer à recevoir et à héberger les 40.000 malheureux enfants, victimes directes de la guerre, que nous allons peu à peu voir arriver chez nous, et que l'on se prépare à accueillir avec un grand élan de pitié fraternelle.



DE-CI, DE-LA

A l'infirmerie de Lavaux.

Mlle Madeleine Bonnard, diplômée de La Source, école normale de garde-malades à Lausanne, a été nommée directrice de l'infirmerie de Lavaux à Cully. Il faut croire qu'elle est organisatrice et qu'elle saura diriger, bien que d'aucuns émettent ces qualités aux femmes.

Une belle volonté.

Parmi les onze étudiants romands qui viennent de passer à la Faculté de Lausanne leurs derniers examens de médecine se trouve Mlle Annie Desmeules (Granges-Marnand), dont il nous plaît de relever ici l'application et la force de caractère.

Mlle Desmeules a suivi les cours de l'Ecole normale, obtenue à Lausanne son brevet de capacité pour l'enseignement primaire, a enseigné à Bulle et à Grandson. Sa carrière semblait toute tracée lorsqu'elle fut prise par le démon de la médecine et décida, en dépit des avis qui lui furent prodigués, d'entrer à la Faculté de Médecine de Lausanne. En neuf mois, elle s'assimila le programme de latin, fit son baccalaurat, elle vient d'achever ses études de médecine, dont on sait qu'elles sont toujours plus longues et toujours plus dures. Tant de volonté et d'application ont eu leur récompense, et Mlle Desmeules va commencer le travail pratique. C'est dire qu'elle n'en a pas fini avec les difficultés et la lutte, mais elle est de taille à les affronter. S. B.

La police féminine aux Bermudes

La première femme chargée de fonctions de police dans ces îles vient d'être nommée en la personne d'une travailleuse sociale de l'Armée du Salut. Sa tâche sera de s'occuper spécialement d'assistance sociale à la jeunesse féminine. Sa nomination a été décidée par le gouvernement sur la foi d'un rapport de la Commission de surveillance des prisons.

Pro-Infirmis en Suisse romande

La traditionnelle vente de cartes de Pro Infirmis vient d'avoir lieu. Les établissements où les infirmes et les arnaux bénéficient de soins patients et d'une éducation appropriée vont recevoir une part de la recette, le solde étant consacré à l'assistance extra-hospitalière aux déficients physiques et mentaux.

Depuis deux ans, Pro Infirmis a créé trois services sociaux à raison d'un dans chacun des trois cantons romands. En effet, seul un service social travaillant sur place peut dépister les infirmités assez tôt pour permettre les soins médicaux efficaces et pour faciliter en temps voulu l'éducation et la formation professionnelle de l'infirmier qui veut gagner sa vie. En 1941, ces trois services romands (celui de Genève ne travaillant qu'à mi-temps) se sont occupés de 375 protégés, infirmes de diverses catégories, dont la plus importante est celle des estropiés (146). Ils ont réuni plus de 27.000 francs pour faciliter les mesures d'assistance indispensables, là où les moyens locaux ne suffisaient pas (achats d'appareils de prothèse, frais de traitements spéciaux, paiement de pensions dans des établissements de développement, etc., etc.).

Aujourd'hui, où sous l'influence d'idéologies étrangères, il ne paraît pas toujours naturel à tout le monde de secourir les faibles — que l'on trouve parfois même encombrants! — c'est plus que jamais le moment pour nous, femmes, de proclamer le droit à la vie de ces déshérités et de leur venir en aide.

1 Genève : 3, rue St-Ours ; Lausanne : 6, rue de Bourg ; Neuchâtel : 19, rue du Château.



Si vous n'avez pas été encore atteint par la collecte à domicile pour le

Don National

(Collecte pour 1942)

Souscrivez au compte de chèques postaux
N° I. 303. (Comité genevois)

La femme chinoise dans les siècles passés

N. D. L. R. Nous sommes heureuse de pouvoir publier ici la presque totalité d'une étude présentée au Soroptimist-Club de Genève par Mme M. Stiansny, ancien membre du Soroptimist-Club de Vienne et spécialiste connue d'histoire et d'art chinois. Il est en effet extrêmement intéressant de mettre en regard du rôle si important joué actuellement par la femme chinoise dans la vie de son pays — et qu'illustre si admirablement l'activité de Mme Tchang-kai-Chek et de ses collaboratrices — la situation si lamentablement inférieure à laquelle elle a été ravalée jusqu'au début du XX^e siècle, et dont on trouve encore des traces fréquentes dans l'œuvre d'une Pearl Buck, par exemple. Intéressant et encourageant aussi : certes, « comparaison n'est pas raison », comme le dit le proverbe ! mais il est néanmoins réconfortant de pouvoir une fois de plus constater, en mettant ce qui suit en face de la situation actuelle de la femme chinoise dont il a été si souvent question dans nos colonnes, toute la portée de la révolution qui s'est produite à cet égard en Chine, et qui ne peut manquer d'être le symptôme d'une évolution générale.

...Il semblerait qu'à l'origine du peuple chinois, la femme ait occupé une position prédominante. Si la preuve formelle en fait défaut en ce qui concerne les époques reculées, on peut toutefois déduire de certaines légendes de la Chine préhistorique que le système du matriarcat a été là aussi en vigueur : des premiers souverains de cet immense empire, par exemple, ou des héros fondateurs de dynasties, on connaissait uniquement la mère, alors que le père restait ignoré. Leur naissance était toujours entourée d'événements surnaturels : une fois c'était pour avoir avalé un œuf d'hiron-

delle que leur mère était enceinte, une autre fois, c'était du fait d'un rayon de soleil, ou d'un rocher, ou de par la trace des pieds d'un géant — bref tousjours, comme pour tous les peuples chez lesquels, ainsi qu'on l'explique aujourd'hui, l'on ignorait encore les conséquences des rapports entre les sexes, la naissance d'un enfant était considérée là comme le résultat d'une intervention divine.

Il n'est donc pas étonnant qu'à cette époque lointaine la femme ait eu une importance supérieure et ait possédé un pouvoir supérieur à celui de l'homme. Mais ce pouvoir, elle l'a perdu lorsqu'une civilisation nouvelle a remplacé les mœurs naïves d'une population primitive, et que les rapports entre les sexes ont été réglés par le mariage. Il semble que ce nouvel ordre social ait déjà été installé dans la Chine du second millénaire avant notre ère, mais si des doutes peuvent encore subsister à cet égard, vu les lacunes des recherches historiques sur cette période, on peut alors l'affirmer pour la période suivante, celle du premier millénaire avant notre ère, sur laquelle nous possédons de nombreuses données authentiques.

Ce changement profond dans la situation de la femme semble s'être produit tout d'abord sous l'influence des idées cosmiques professées par les savants chinois. Selon ces derniers, la femme constituait certainement un élément sexuel nécessaire pour l'ordre de l'univers, et devait de par sa fécondité inspirer une certaine vénération ; mais d'autre part cette fécondité la liait étroitement à la terre, il émanait d'elle une force obscure, qui en faisait

un être à la fois inférieur et redouté. Alors que, selon cet ordre cosmique, l'élément mâle représentait le ciel, le soleil, les forces brillantes de l'univers, l'élément femelle représentait la terre, la nuit, les ténèbres... Cette conception, inspirée de la nature elle-même, du dualisme constant entre le ciel et la terre, le jour et la nuit, la lumière et l'obscurité, paraît avoir été la cause de la situation inférieure de la femme chinoise pendant des milliers d'années.

Le folklore nous fournit à cet égard des renseignements précieux. Voici quelques citations du « Che-king », œuvre classique chinoise, et recueil de chansons populaires datant du premier millénaire avant notre ère :

Un homme sage construit le mur (d'une cité) Mais une femme sage le renverse.
La femme sage peut être admirable, Mais elle ne vaut pas mieux qu'un hibou.
Une femme à la langue trop longue Est un pas en pierre vers le désordre.
Le désordre ne descend pas du ciel, Il est produit par les femmes.
Les êtres dont on ne peut attendre ni leçons

[ni conseils]

Sont les femmes et les eunuques.

Des fils lui seront donnés
Ils dormiront sur des lits
Ils seront habillés de robes d'apparat
Ils joueront avec des sceptres
Leur cri sera aigu
(Dans l'avenir) ils seront resplendissants avec
leurs couvertures rouges
Les (futurs) rois, les princes de cette terre.

Des filles lui sont données
Elles dormiront par terre
Elles seront habillées de linges
Elles joueront avec des tuiles
Leur lot sera d'agir ni pour le bien ni pour le mal
Elles n'auront à penser qu'à la nourriture et aux
[bissois]
Et à ne pas faire de peine à leurs parents.

Et voici une de ces chansons en prose :

« Triste condition que celle d'une femme qui, en se mariant, passe de sa famille dans une famille étrangère. Son sort est dans les mains de l'époux à qui on la donne. A peine est-elle mariée à lui par des liens qui devraient être un bonheur, qu'elle doit le suivre comme un esclave suit son maître ».

Ceci marque bien quel degré de mépris l'on était arrivé à manifester à la condition de la femme, et à quel point, au contraire, l'homme était persuadé de sa supériorité à lui, supériorité qui tenait au fait que la nature l'éclairait seul, alors que la femme ne devait sa lumière qu'aux reflets de l'être masculin. La femme avait perdu toute influence dans la vie sociale, et dès sa naissance était mal accueillie par ses parents qui auraient voulu un fils : comme première marque d'infériorité, un nouveau-né du sexe féminin devait être déposé sous le lit de ses parents, et les linges dont on l'enveloppait, et les objets symboliques dont on l'entourait étaient, eux aussi, significatifs de sa situation subordonnée et méprisée. La femme devait vivre en recluse dans la partie de la maison qui lui était assignée ; elle ne devait avoir

La première „Journée des Femmes neuchâteloises”

(15 mars 1942)

En décidant d'organiser cette première journée, le Centre de Liaison des sociétés féminines neuchâteloises allait au-devant de l'inconnu : « Fallait-il, se demandait la présidente M^{me} Michaud, compter sur 50 ou 500 participantes ? ou serait-ce entre ces deux chiffres ? » La réponse à cette question fut magnifique ; on peut évaluer à 800 le nombre des personnes venues de tous les districts, même des vallées les plus reculées. C'est dire que cette rencontre répondait à un besoin, et que le sentiment de leur solidarité s'éveille au cœur des femmes.

Dans la grande Salle des Conférences, décorée de fleurs et de drapeaux, la journée s'ouvrit par un culte que présida M^{lle} Stréel. Sa prédication s'inspira de la parole de St-Paul aux Corinthiens : « Faites toutes ces choses pour la gloire de Dieu », paroles bien appropriées aux circonstances ; elle fut empreinte d'une belle sérénité et d'une énergie contenue, si bien que la consécration refusée à cette jeune théologienne par les lois et règlements ecclésiastiques lui fut, en fait, conférée ce jour-là.

Nous ne pouvons, faute de place, rendre compte en détail des trois conférences qui suivirent. Celle de M. Lalive d'Épinay, secrétaire général de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, est connue des lecteurs du *Mouvement* par l'article qu'y a consacré M^{lle} Gourd après l'avoir entendue à Genève. Nous nous bornerons donc à dire que la documentation riche et précise de M. Lalive sur notre ravitaillement, sur les efforts déjà faits et qu'il faut encore intensifier, aura certainement sa répercussion pratique sur la « guerre des champs » dans notre canton.

Dans le même domaine, M^{lle} C. Clerc parla du service d'aide à la campagne qu'elle a organisé avec succès, et qu'elle se propose de compléter par un service de recommandations. La présence des intéressées, ou du moins de personnes venues de tous les villages, facilitera grandement la mise en train de cette entreprise. Un très beau film tourné dans la campagne bernoise montra le travail accompli par une jeune citadine au cours de semaines laborieuses, mais reconfortantes, passées dans une famille de paysans.

A M. Mottu, représentant de la section « Armée et Foyer » de l'adjudance de l'armée, incombait la tâche de parler de « la responsabilité actuelle de la femme ». Il commença par préciser avec tact que cette responsabilité lui paraît la même que celle des hommes. Elle est d'ordre matériel (produire, — ne rien gaspiller) et morale : ne pas répandre de faux bruits, et plutôt que de juger d'autres peuples, ouvrir les yeux sur nos propres défaillances. Créer des cadres sains en ex-

erçant sur nous-mêmes une stricte discipline est la condition nécessaire au maintien de notre liberté, car aucune démocratie saine ne peut vivre sans armature morale.

Depuis 30 mois, l'Office de guerre pour l'alimentation et l'adjudance de l'armée s'efforcent d'établir un contact personnel et vivant entre eux et les associations féminines. Il faut convenir qu'ils ont découvert en MM. Lalive et Mottu les hommes de la situation ; la confiance éveillée par eux a trouvé d'emblée son expression dans l'adresse de reconnaissance votée par l'Assemblée pour être remise aux autorités qu'ils représentent.

Pendant ces heures que personne ne trouva longues, l'attention des auditrices ne se relâcha pas un instant : qu'auraient pensé bon nombre d'entre elles si on leur avait dit qu'elles avaient passé toute la journée à « faire de la politique » ?

Le tout jeune Centre de Liaison neuchâtelois a justifié à nouveau son existence : aucune société à elle seule n'eût attiré pareille affluente « une et diverse » ; aucune n'eût, j'imagine, possédé les ressources nécessaires ; tandis que, dans cet heureux ensemble, surgirent toutes les forces et tous les talents voulus : il y eut les personnes préposées à la réception et à l'organisation, et ici il faut citer en première ligne l'aimable présidente, M^{me} Michaud, qui, après s'être dépensée sans compter en préparatifs minutieux, sut encore créer l'atmosphère chaude et cordiale où toutes se sentirent à l'aise. D'autres pourvurent au ravitaillement, (une fois les 800 estomacs sustentés, on remporta des corbeilles de taillautes, et, au Restaurant neuchâtelois, M^{lle} Tribollet et sa cohorte se surpassèrent) ; il y eut des artistes pour peindre les affiches (M^{lle} Lardy), pour décorer la salle et pour accompagner les chants (M^{lle} Houriet) ; il y eut dans la coulisse toutes celles qui se livrèrent à mille tâches indispensables. Chacune a fait sa part avec joie et ne demande qu'à recommencer ; et nous avons entendu dire que les invitées n'ont pas d'autre idée que de revenir l'an prochain, si...

E. P.

Notre championne suisse de ski

Vreni Fuchs (Bâle et Davos), qui vient de remporter ce titre aux concours de Grindelwald, a exprimé de façon très nette à notre confrère suisse-allemand, le *Schw. Frauenblatt* son opinion sur les exigences de l'entraînement auxquelles doit se soumettre tout concurrent, quel que soit son sexe :

...Pour réussir, écrit-elle, nous ne dépendons pas seulement de nos capacités techniques, mais encore de deux facteurs importants : tactique et discipline.

Par tactique, j'entends qu'il nous faut savoir exactement comment ménager ou dépenser nos forces, quand il est possible de les réserver, ou au contraire de « lâcher tout ». ...Le ski, comme les autres sports d'ailleurs, a donc aussi une valeur éducative. Et l'autodiscipline et le contrôle de soi-même sont de première importance : savoir mener à chef ce que l'on a commencé, ne pas se laisser décourager par les difficultés, ne pas tenir compte du temps, de la température, de la qualité de la neige. Aller jusqu'au bout de son effort et savoir perdre honnêtement. C'est ainsi que se manifeste la véritable force...

dans la politique, la religion ou la philosophie en Chine, sa situation reste la même, toujours soumise aux prescriptions cruelles, qu'il s'agisse du 1^{er}, du X^{me} ou du XV^{me} siècle. Même à l'époque des Ming, soit du XIV^{me} au XVII^{me} siècle de notre ère, cette situation a empiré : sous l'influence des doctrines confucéennes alors en honneur, la femme est considérée comme un être tout à fait imparfait. Confucius n'avait-il pas dit qu'elle devait être soumise à l'homme ? et cette maxime irréfutable trouve son application constante. La femme doit obéir toute sa vie durant, d'abord à son père, puis à son mari, puis, à la mort de celui-ci, à son fils aîné. Une impératrice chinoise a rédigé au XV^{me} siècle des instructions fixant les devoirs des femmes, qui doivent vivre retirées et tranquilles, occupées à filer la soie et à tisser le chanvre dont seront faits les vêtements, à fabriquer des liqueurs et à conserver des légumes destinés au culte des ancêtres.

A côté de ces devoirs obligatoires à remplir par les femmes, la vertu suprême exigée d'elles était la chasteté. Une femme restée chaste, ou qui s'était suicidée après la mort de son mari ou de ses parents, jouissait d'une grande vénération, qui pouvait aller jusqu'à l'érection en son honneur de monuments et d'arcs de triomphe, dont la gloire rejaillissait sur toute sa famille. Voici encore quelques chansons populaires sur ce sujet :

A l'unisson crient les mouettes
dans la rivière sur les rocs !
La fille pure fait retraite,
compagne assortie du Seigneur !

Petit Courrier de nos lectrices

Sylvie (Genève) à toutes les Genevoises. — Qu'il me soit permis d'utiliser le Petit Courrier pour souligner l'effort d'une femme qui, après la mort subite de son mari, poursuit seule l'œuvre entreprise à deux, avec une dignité et une énergie remarquables. Mme A. Fradel fut toujours la collaboratrice du directeur du Casino-Théâtre. Ayant deux enfants à élever, elle a vaillamment pris la responsabilité de la maison, secondée, il est vrai, par d'excellents artistes. Ceux-ci voyaient en leur directeur « le meilleur des amis ». Ils se font aujourd'hui un devoir d'aider de leur mieux celle qui le remplace.

En dépit des circonstances, le Casino est resté le « théâtre gai » qu'avait voulu son directeur. Nous avons grand besoin de rire un peu pour faire face aux grands et tristes devoirs d'à présent. Propagande spontanée dont on comprendra le sens ! Il me semble qu'en bénéficiant de quelques heures de détente au Casino, nous accomplirons aussi un joli geste de solidarité féminine !

Une lectrice qui désire que justice soit aussi rendue à l'animal (N^o 612). — Il y a deux catégories de gens : ceux qui ne peuvent concevoir l'animal que pour son utilité par rapport à l'homme et ceux qui l'aiment pour lui-même. Des goûts et des couleurs, des sentiments encore moins, il ne faut discuter. Mais que cette « LECTRICE courageuse » et tous ceux qui sont de son avis se rassurent ; actuellement, pour nourrir son chien ou son chat, il faut prélever sur sa ration personnelle. Si donc, les amis des bêtes, pour qui l'affection d'un petit compagnon fidèle aide souvent à supporter la méchanceté et l'incompréhension de leurs semblables, préfèrent plutôt rationner leur estomac que leurs besoins affectifs, les « utilitaires » n'ont pas à prendre ombrage, leur propre part n'est pas touchée et ne le sera jamais.

Dans un monde où règne le droit du plus fort, ceux qui ne peuvent élever leur voix pour se défendre sont les éternelles victimes. Mais est-ce

généreux, est-ce équitable, courageuse lectrice, de désirer l'extermination d'innocentes créatures quand ce sont les hommes qui ont fait de cette terre le monstrueux enfer qu'elle est aujourd'hui ?

Une ancienne à la même. — Je n'ai pas été édifiée, permettez-moi de vous le dire, par votre question ! Car lorsque vous déclarez que « les chats et les chiens ne servent pas à grand chose » vous êtes-vous seulement demandé ce que vous feriez dans une maison de campagne infestée de souris, si vous n'aviez pas avec vous une minette pour faire la chasse à toutes ces bestioles qui dévoreraient allègrement, non seulement vos provisions de ménage, mais encore des réserves autrement précieuses de blé, de pommes de terre, de semences de tout ordre ? Et, est-ce que, dans cette maison de campagne, vous ne pensez pas que vous seriez bien aise d'avoir la compagnie d'un chien quand vous seriez toute seule le soir, en ces temps de cambriolages fréquents ? ou simplement pour garder un petit jardin où vous auriez péniblement fait pousser des choux et des haricots que des malandrins viendraient rafler sous votre nez sitôt la nuit tombée ? Les chats et les chiens sont des bêtes aussi utiles que les poules ou les lapins, Madame ! car il serait pourtant désolant que nous soyons tellement obsédés par l'idée de mangeaille que nous mesurons tout à cette aune là !

Une autre lectrice vaudoise à Jacqueline S. (N^o 609). — Voici encore une œuvre admirable créée par deux femmes à Vevey : c'est le Foyer-Refuge, pour enfants au-dessous de 5 ans dont les mères travaillent hors de chez elles ou sont temporairement malades. Il fut fondé (sauf erreur en 1899) par Mme Curhod-Seréran et Mlle Fath, alors directrices de la Crèche.

Auparavant, pendant 10 ans, les locaux avaient été occupés par des ouvrières de la fabrique Nestlé et de fabriques de cigares, qui y prenaient pension pour 35 fr. par mois, autre œuvre philanthropique, due à l'initiative de Mmes Baerjendro et Hahn.

A l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

La démission de M. Käppeli, directeur

La grande presse a déjà annoncé cette démission pour cause de santé, et le remplacement de M. Käppeli par M. Feisst, à la tête de cet important organisme, duquel dépendent en majeure partie nos possibilités d'alimentation pendant les temps qui viennent ; mais un journal tel que le nôtre ne peut pas laisser partir M. Käppeli sans lui exprimer notre reconnaissance pour avoir — ce qui est malheureusement encore trop rare chez nous — compris la valeur de la collaboration féminine et y avoir fait appel. « Il s'est immédiatement rendu compte, nous écrit M^{lle} Dora Schmidt, que les grandes tâches de l'économie de guerre ne pourraient être accomplies sans l'aide des femmes : l'aide des paysannes et des ménagères à la campagne d'abord, puis aussi celles des maîtresses d'enseignement ménager et horticole, et enfin celle des consommatrices ». Par conséquent il s'est adressé à des expertes ménagères, leur demandant leur avis sur toutes les questions d'alimentation, et leur confiant la rédaction de diverses publications ; par conséquent aussi, il a at-

taché aux services de l'O. G. A. de nouvelles collaboratrices ; et enfin c'est à lui que l'on doit la convocation régulière du Comité consultatif des femmes suisses, avec lequel il n'a jamais craint de discuter les problèmes de l'heure en matière d'alimentation.

Nous sommes encore si peu accoutumées que la voix des femmes compte pour quelque chose chez nous que nous tenons tout spécialement à signaler ici les initiatives de M. Käppeli, et à lui manifester à la fois notre gratitude et nos vœux pour le rétablissement de sa santé. Et nous pensons que le meilleur moyen de lui exprimer cette gratitude est d'appliquer avec intelligence et bon sens les recommandations qu'adresse régulièrement

LAGIER
rue de la confédération, 65

POUR L'ACHAT
D'UN PORTE-PLUME
WATERMAN

aucun contact avec le monde extérieur, se montrer toujours douce, obéissante, et même effarouchée comme symbole de sa soumission absolue. L'intimité conjugale était réglée par une étiquette sévère et par des prescriptions immuables.

A l'intérieur de la maison, cependant, la femme finissait par exercer un certain pouvoir, et gouvernait, souvent avec un despotisme cruel, les femmes qui lui étaient soumises. Puis, il faut le dire, ces prescriptions, devenues avec le temps des lois inviolables, s'appliquaient surtout, vers le commencement de notre ère, aux femmes des familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie. La femme du peuple en souffrait beaucoup moins, et surtout la paysanne, pour laquelle subsistait une vie plus près de la nature. Voici, comme preuve à l'appui un autre fragment du « Che-king » :

Au printemps quand les jours tiédissent
Voici que chante le loriot,
Les filles tenant leur corbeille,
vont le long des sentiers,
prendre au mûriers la feuille tendre.
Au printemps quand les jours s'allongent
on va cueillir l'armoise en bande ;
le cœur des filles est dans l'angoisse ;
le temps vient pour elles d'aller avec le jeune [seigneur.

Si nous cheminons maintenant à travers les siècles, en nous rapprochant de notre ère, ce n'est pas sans étonnement que nous constaterons que, durant ces périodes plus récentes, rien ne se soit modifié dans la condition de la femme. Malgré tous les changements survenus

Haute ou basse la canillée :
à gauche à droite, cherchons-la !
La fille pure fait retraite :
De jour de nuit, demandons-la !
Demandons-la !... Requête vaine !...
de jour de nuit, nous y pensons !...
Ah ! quelle peine !... Ah quelle peine !...
De-ci, de-là, nous nous tournons !...

Haute ou basse la canillée :
à gauche, à droite, prenons-la !...
La fille pure fait retraite :
guitares, luths, accueillez-la !
Haute ou basse la canillée :
à gauche, à droite, cueillons-la !
La fille pure fait retraite :
cloches et tambours, fêtez-la !

* * *

« La moitié des filles de Fou-kien ne sont pas libres de vivre
Quand elle grandissent, on attend leur mort qui leur donnera la gloire.
Une jeune fille doit accompagner son fiancé dans la terre :

Poison dans un verre et corde sur une poutre !
Elle aime encore à vivre, mais on insiste tant qu'elle meure !
Que peut-elle faire ? Pleurer jusqu'à son dernier soupir.

Les parents, contents de ce fait exemplaire, Demandent un diplôme d'honneur à l'empereur pour le montrer à leurs voisins.

Un haut monument est construit à la porte où l'on entend chaque nuit le fantôme solliciter qu'on lui rende la vie.

(Poème populaire du XV^e siècle)

Et ceci continue sous les dernières dynasties, au XVII^{me}, au XVIII^{me} et au XIX^{me} siècle. Ignorance comme la grande majorité de ses sœurs, instruite seulement lorsque la situation de ses parents le permet, la femme chinoise reste enfermée au gynécée, sacrifiant à l'intérêt familial toute personnalité, toute vie propre. Victime des traditions confucéennes, qui ont étouffé tout esprit d'initiative chez elle, tout épanouissement de ses capacités, elle mérite le jugement porté en 1875 encore par l'auteur d'un ouvrage sur la femme chinoise : « Il est impossible de prévoir l'époque où le sort de la femme en Chine sera amélioré, car ceci ne pourrait ressortir que d'une transformation sociale éclose sous l'influence des idées européennes... »

C'était là une prophétie, que les événements survenus depuis 1911 ont justifiée. L'attitude traditionnelle de soumission et de crainte qui avait caractérisé l'âme féminine en Chine pendant près de trois mille ans a soudainement disparu au début du XX^{me} siècle, et il est superflu de revenir dans ce journal, où il en a été si fréquemment parlé, sur l'admirable élan d'émancipation de la femme chinoise et sur ses résultats. Mais quelle que soit la place qu'elle occupe maintenant, elle reste attachée aux traditions qui font d'elle la mère de l'humanité, car elle sait que les bras des femmes qui bercent un enfant aideront un jour à conduire le monde.

Dr. M. STIASSNY.